



LE PRESIDENT DU GROUPE-PAYS MALI

LE DIRECTEUR GENERAL

Paris, le 10 juillet 2012

Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel
*À l'attention des collectivités françaises adhérentes et non adhérentes
à Cités Unies France et leurs associations*

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'à la demande des associations nationales de collectivités territoriales maliennes, en concertation avec le Ministre français des Affaires Etrangères et son ministre délégué chargé du développement, les collectivités membres du groupe-pays Mali réunies le 02 juillet 2012 et le président de Cités Unies France, ont souhaité la création d'un fonds destiné aux collectivités maliennes et sahéliennes, directement touchées par la crise malienne.

Nous avons donc pris la décision de créer un « Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel », face à une crise qui s'aggrave chaque jour. Dans le Nord du Mali, les élus tentent d'assurer le fonctionnement des dernières institutions en place, face aux exactions de groupes salafistes et sont de plus en plus démunis.

Par ailleurs, comme vous le savez, toute la zone saharo-sahélienne est touchée par une grave crise alimentaire.

Enfin, près de 300 000 Maliens sont déplacés ou réfugiés dans les pays voisins, principalement le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et l'Algérie.

Les collectivités du Sud comme du Nord du Mali se mobilisent et organisent une solidarité entre elles. C'est entre autres par ce biais que nous pourrions avoir accès directement aux populations restées sur place. Nous avons également l'intention de travailler avec les ONG humanitaires présentes au Mali et dans les pays voisins.

Ce « Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel » sera géré de manière transparente par les collectivités donatrices. Elles en constitueront le comité de pilotage.

La création de ce fonds s'inscrit dans une démarche politique plus globale de soutien aux collectivités maliennes, à leurs associations et regroupements.

Si vous envisagez ou prévoyez des initiatives, des actions, des contributions à des fonds d'urgence avec vos partenaires, veuillez nous tenir informés. En effet, il nous semble important de communiquer largement sur la mobilisation de la coopération décentralisée, en réponse à la crise malienne et son impact au Sahel.

L'équipe du pôle Afrique subsaharienne de Cités Unies France se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Les coordonnées bancaires du compte seront communiquées sur demande.

Comptant sur votre intérêt pour cette initiative, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Guy-Michel Chauveau
Député maire de La Flèche
Président du groupe-pays Mali

Bertrand Gallet
Directeur général

Pôle Afrique subsaharienne et Madagascar :
Courriels : c.koukou@cites-unies-france.org ; poleafrique@cites-unies-france.org
Téléphone : +33 (0)1 53 41 86 84 ; standard CUF : +33 (0)1 53 41 81 81